PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ
VENDREDI 22 NOVEMBRE 2024 à 18Heures
60 L, Avenue du 14 Juillet – 21300 CHENÔVE

Présents : Nicolas LE FLOCH – Brigitte MAILLARD – Helio BRAZANITO – Christine POIFOL – Nadège SEGUIN – Olivier RONDEAU – Christophe BOS – Nicolas RATEAU – John MILANETTO – Lucie MILANETTO – Michel FILAINE – Thierry MESNIL – Sylvain THOMAS – William RODIER – Romain PUECH

Secrétaire administrative et rédactrice : Anne CHARLES
Il y a 15 votants

ORDRE DU JOUR

☞ Etablissement Bureau Comité

☞ Désignation des président (e)s des Différentes Commissions

☞ Changements administratifs à faire suite renouvellement des membres du Comité : préfecture, banque, téléphone, boite mail, membres de la Commission des finances

☞ Calendrier 2025 : Dates des concours organisés par le CD21. Procédure d'envoi des fiches de vœux aux clubs – Prévoir date des réunions d'harmonisation – Date prochain congrès

☞ Championnats de Côte d'Or : discussion sur les secteurs et modalités appel à candidature pour l'organisation

☞ Congrès BFC du 15 Décembre 2024 : désignation des candidats et des Grands Electeurs du CD21

☞ Tir de précision : débat sur la procédure de qualifications des clubs – Date et lieu du Championnat Départemental

☞ Planète boules : info donnée par la Secrétaire. Quid du remboursement de la somme payée par les clubs au moment de l'affiliation (32€ pour l'année 2025)

☞ Questions diverses :

- Rappel à un club de son obligation : le président ne peut pas être également le Trésorier.

- Information sur la récupération par le CD21 du site dédié au championnat du Monde

- Page Facebook

- Secrétaire administrative : vote sur la continuation de son CDI

Avant de débuter la réunion, Nicolas LE FLOCH, président élu lors du congrès, remercie les membres d'être tous présents à cette première réunion

Etablissement Bureau Comité

Après débats, le Comité Directeur se compose ainsi :

- Président : Monsieur Nicolas LE FLOCH

- 1er président délégué : Monsieur Nicolas RATEAU

- 2ème président Délégué : Monsieur William RODIER

- Secrétaire Générale : Madame Brigitte MAILLARD

- Secrétaire-adjoint : Monsieur Thierry MESNIL

- Trésorière Générale : Madame Nadège SEGUIN

- Trésorière-adjointe : Madame Christine POIFOL (2 candidats : Thierry MESNIL (1 VOIX) Christine POIFOL (14 voix)

Membres : Hélio BRAZANITO – Olivier RONDEAU – Christophe BOS – John MILANETTO – Lucie MILANETTO – Michel FILAINE – Sylvain THOMAS – Romain PUECH

Désignation des président (e)s et des membres du CD des Différentes Commissions

FÉMININE

Présidente : Lucie MILANETTO

Membres CD : Romain PUECH, John MILANETTO, Brigitte MAILLARD, Christine POIFOL

SPORTIVE

Présidente : Nadège SEGUIN

Membres CD : Lucie MILANETTO, John MILANETTO, Nicolas RATEAU, Christophe BOS

VÉTÉRANS

Président : William RODIER

Membres CD : Thierry MESNIL, Hélio BRAZANITO, Michel FILAINE, Christine POIFOL

DISCIPLINE

Président : Hélio BRAZANITO (2 candidats : Olivier RONDEAU (7 VOIX) Hélio BRAZANITO (8 VOIX)

Secrétaire : Thierry MESNIL

Membre CD : Olivier RONDEAU

HANDICAP

Président : Nicolas LE FLOCH

Membres CD : Olivier RONDEAU, Thierry MESNIL, Christine POIFOL

ARBITRAGE

Président : Nicolas RATEAU (2 candidats : Michel FILAINE (2 VOIX) Nicolas RATEAU (13 VOIX)

Membres CD : Brigitte MAILLARD, Michel FILAINE

JEUNES et ÉDUCATEURS

Présidente : Nadège SEGUIN

Membres CD : William RODIER – Nicolas RATEAU

JEU PROVENÇAL

Président : Christophe BOS

Membres CD : Michel FILAINE, Sylvain THOMAS, Christine POIFOL

Un appel à tous les clubs sera fait dès la semaine prochaine pour compléter les membres extérieurs.

Dernière info : mail envoyé le mardi 26 Novembre. La liste définitive sera établie et validée lors de la prochaine réunion prévue le 3 Janvier 2025

Afin d'optimiser les achats et la gestion des organisations des concours du CD21, **un GROUPE dénommé INTENDANCE est constitué. Il sera composé des membres suivants : Christophe, Christine et Michel.**

Changements administratifs à faire suite renouvellement des membres du Comité : préfecture, banque, téléphone, boite mail, membres de la Commission des finances

- Préfecture : la modification des membres du CD21 comprenant les coordonnées de chaque membre ainsi que leur fonction est préparée.

Dernière info : elle a été envoyée complétée et signée le mardi 26 Novembre, avec le Procès-verbal du Congrès 2024.

- Banque : un rendez-vous sera pris entre Nadège, la Trésorière et le Président. Nadège demande si les membres sont d'accord pour changer d'agence (de Fontaine les Dijon à Chenove) et si la signature peut être également donnée à la Trésorière-adjointe, Christine POIFOL. Les membres sont d'accord à l'unanimité.

- Téléphone Président et abonnement SFR : le nécessaire a été fait pour que le président ait un téléphone attribué. L'abonnement a été revu et changé. Le Comité règlera une somme de 46€/mois comprenant le fixe, internet et le téléphone du Président. Le numéro est le suivant : 06.17.51.22.99

Du fait du changement d'abonnement, le Comité aura également la connexion pour la fibre (internet haut débit) et aura un nouveau numéro.

Dernière info : tous les branchements ont été faits le 28 Novembre. Le nouveau numéro Comité est le suivant : 03.45.62.82.09. Les clubs ont été avisés ainsi que tous les membres.

- Boite mail : Brigitte a demandé à ce que le référent de notre boite mail soit modifié. Les membres s'accordent pour nommer les personnes ayant accès en plus du siège du Comité. Il est décidé que seuls le Président, la Secrétaire Générale et la Trésorière Générale puissent consulter la boite mail.

- Membres de la Commission des Finances : Il a été nommé des nouveaux membres en tant que vérificateurs aux comptes lors du dernier congrès. Il s'agit de Michaël BLANDIN et Tatiana RATEAU.

Calendrier 2025 : Dates des concours organisés par le CD21. Procédure d'envoi des fiches de vœux aux clubs – Prévoir date des réunions d'harmonisation – Date prochain congrès

Après discussion, les membres du Comité décident de reconduire les concours suivants pour l'année 2025 (tous ont été reconduits sauf la journée de la Femme du mois de Mars) :

MARATHON FÉMININ – SAMEDI 15 et DIMANCHE 16 FÉVRIER 2025

L'affiche est validée. Aucun changement sauf la date et la personne référente.

Dernière info : elle a été modifiée en envoyée pour parution sur le site du CD21, ce qui a été fait le 28 Novembre

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL TIR DE PRÉCISION MASCULINS FÉMININS ET JUNIORS – SAMEDI 1ER MARS 2025

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL INDIVIDUEL JEUNES – DIMANCHE 2 MARS 2025

CDC JEU PROVENÇAL – SAMEDI 8 MARS et DIMANCHE 9 MARS 2025

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DOUBLETTE JEUNES : SAMEDI 15 MARS 2025

COUPE DE France JEU PROVENÇAL – DIMANCHE 16 MARS (à voir suivant le nombre d'inscrits)

A date, il n'y a qu'un seul club inscrit.

Dernière info : Un rappel a été adressé aux clubs le 28 Novembre en rappelant que la date butoir est au 10 Décembre

GRAND PRIX JEAN CHARLES – VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2025

NATIONAL MIXTE – SAMEDI 27 et DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2025

Sa reconduction est soumise à un vote. Le résultat est le suivant : 12 POUR – 3 ABSTENTIONS

L'inscription a déjà été faite mais, après vérification, elle était pour 320 équipes. Le Comité décide de limiter à 256. Un mail sera transmis à la Fédération.

Dernière info : le mail a été envoyé le 2/11. Mail reçu de la Fédération pour non paiement de l'inscription

CHALLENGE DU COMITÉ – SAMEDI 11 OCTOBRE 2025

MARATHON DÉPARTEMENTAL – DIMANCHE 12 OCTOBRE 2025

GRAND PRIX JEU PROVENÇAL – SAMEDI 25 et DIMANCHE 26 OCTOBRE 2025

Dates non définies

CDC Vétérans – La Commission Vétérans se réunira en début d'année 2025 et proposera des dates à faire valider par le Comité.

CDC OPEN et FÉMININ – Une proposition est faite de modifier et de se mettre en diapason avec les dates des CRC (probablement en Octobre). Ce point est soumis au vote et le résultat est le suivant :

14 POUR
1 CONTRE

Nous attendrons donc les dates fournies par la BFC et la Commission Sportive se réunira. Ce point est reporté à la prochaine réunion du Comité.

Par contre, la date des phases finales (Boulodrome de Dijon) est fixée au week-end des 15 et 16 Novembre 2025

La fiche de vœux aura comme date butoir le 22 Décembre 2024. Passé ce délai, les demandes ne seront pas prises en compte.

Cette liste sera adressée au président du Boulodrome de Dijon, lequel nous donnera son aval sur les dates proposées.

Dernière info : ces dates ont été validées. La fiche de vœux ainsi que les dates des concours a été adressée aux clubs le 26 Novembre.

Réunion d'harmonisation

Elle aura lieu le **JEUDI 9 JANVIER à 18Heures :**

- Au boulodrome de DIJON pour la Zone Sud
- A VENAREY LES LAUMES (salle du Stade)

COUPE DE France 2025/2026 (sur quatre sites)

- DIMANCHE 1er MAI : 1er tour le matin – 2ème tour l'après-midi

- JEUDI 8 MAI : 3ème tour

COUPE DE CÔTE D'OR 2025

- DIMANCHE 1er MAI : 1er Tour l'après-midi

- JEUDI 8 MAI : 2ème Tour (après-midi)

Il est précisé que lors des manifestations organisées par le CD21, les membres du Comité ne jouent pas, sauf le week-end du challenge et du Marathon.

Erratum : ils peuvent néanmoins participer aux championnats départementaux.

Dernière date actée : **CONGRES DÉPARTEMENTAL 2025 – SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025**

Les candidats qui se sont déclarés au Congrès Départemental sont les suivants : FONTAINE LES DIJON – CARREAU DE PAGNY et BOULE SÉDÉLOCIENNE.

Ce point sera mis en délibéré lors de la prochaine réunion.

Championnats de Côte d'Or : discussion sur les secteurs et modalités appel à candidature pour l'organisation

Après débat entre les membres du Comité, un vote est demandé sur la répartition des 49 clubs entre 4 secteurs. La décision suivante est prise à l'unanimité : nous conservons les 4 secteurs pour cette année 2025, avec les mêmes répartitions des clubs.

L'appel à candidature pour l'organisation sera envoyé en même temps que la fiche de vœux et les dates des différents championnats.

Dernière info : ceci a été fait le mardi 25 Novembre.

Congrès BFC du 15 Décembre 2024 : désignation des candidats et des Grands Electeurs du CD21

Nicolas le FLOCH a fait parvenir sa candidature. Par contre, il sera excusé pour le congrès régional le 15 Décembre à Nevers, étant dans l'impossibilité de s'y rendre.

Les deux grands électeurs du CD21 seront Romain PUECH et William RODIER

Tir de précision : débat sur la procédure de qualifications des clubs – Date et lieu du Championnat Départemental

Le comité décide d'appliquer la première possibilité selon les directives fédérales, à savoir une qualification dans les clubs. Ils auront donc, jusqu'au 31 Décembre 2024 pour donner le nom, prénom, numéro de licence de leurs joueuses et joueurs.

Le mail suivant a été envoyé le Mardi 28 Novembre :

« Mesdames et Messieurs les Président(e)s,

Le Vendredi 22 Août 2025, se déroulera à Bourg Saint Maurice (73) le Championnat de France de Tir de précision.

Il est ouvert aux 4 catégories suivantes : Séniors masculins, Séniors Féminins et Juniors Féminins et Masculins.

Les qualifications seront faites dans chaque club et le nom des joueuses et joueurs sélectionnés transmis OBLIGATOIREMENT
AVANT LE 31 décembre 2024 au Comité.

Suite à une décision du Comité du vendredi 22 Novembre 2024, le nombre de joueurs à qualifier pour chaque club sera basé de la façon suivante :

- ***Séniors masculins : 10% de l'effectif global du club en séniors masculin sur l'EFFECTIF 2024***
- ***Séniors Féminins : 15% de l'effectif global du club en séniors féminin sur l'EFFECTIF 2024***

IMPORTANT : le calcul du nombre de qualifié (e)s se fera à l'arrondi supérieur
Exemple : pour 66 licenciés, 10% soit 6,6 = il y aura 7 qualifiables
pour 61 licenciés, 10% soit 6,1 = il y aura également 7 qualifiables.
Précision : pour les juniors masculins et féminins, le nombre est illimité, à condition que la joueuse ou le joueur soit junior en 2025

L'inscription au championnat départemental sera de 5€ par joueuse ou joueur et sera à régler dès réception de la facture globale des inscriptions (en juin comme chaque année).

Ce championnat départemental sera organisé par le CD21. Il aura lieu au Boulodrome de DIJON le SAMEDI 1er Mars 2025.
Le championnat régional se déroulera le JEUDI 8 Mai 2025 (le lieu n'est pas encore défini)

Extrait des modalités
. En cas de mutation externe, la qualification sera perdue. Le club quitté pourra qualifier le joueur suivant dans l'ordre du classement de son qualificatif.
- En cas de mutation interne le joueur qualifié gardera le bénéfice de sa qualification et participera au championnat départemental sous les couleurs de son nouveau club qui aura donc un représentant supplémentaire.
Le club quitté pourra qualifier le joueur suivant dans l'ordre du classement de son qualificatif. »

Planète boules : info donnée par la Secrétaire. Quid du remboursement de la somme payée par les clubs au moment de l'affiliation (32€ pour l'année 2025)

Ce point est soumis au vote

Qui est Pour que le Comité rembourse la somme de 32€ à chaque club ?

Le résultat est le suivant : **11 POUR – 4 CONTRE**

Le Comité reversera à chaque club, en début d'année, la somme de 32€. Le secrétariat verra avec la Trésorière le processus.

Questions diverses

- Rappel à un club de son obligation : le président ne peut pas être également le Trésorier. Un courriel lui a été adressé en lui demandant de trouver un autre trésorier.

Dernière info : cela a été fait mardi 25. Pour l'instant, pas de nouvelle du club

- Information sur la récupération par le CD21 du site dédié au championnat du Monde : la Trésorière informe qu'il a été prévu que le site dédié au championnat du monde soit récupéré par le CD21. Un contrat de 2 ans a déjà été signé et il coûtera 180€/mois.

- Page Facebook : Lucie propose d'en créer une mais pour l'instant, les autres membres pensent qu'il vaut mieux de concentrer sur la mise en route du tout nouveau site que nous aurons à notre disposition

- Il est remis à chaque membre la note d'informations faite par le CD21 cette année et reprenant toutes les prises en charges administratives.

Dernière info : Brigitte a envoyé la feuille de frais

- Congrès National des 20, 21 et 22 Décembre à BELFORT : Nicolas LE FLOCH et Christine POIFOL représenteront le CD21

- Thierry se propose de rencontrer tous les clubs : il fera un projet de mail.

Dernière info : le projet a été envoyé au CD. Ce point sera abordé lors de la prochaine réunion

Fin de la réunion à 21h30

La prochaine réunion du Comité est fixée au Vendredi 3 Janvier 2025 à 18h au siège du Comité.

Nicolas LE FLOCH
Président du CD21

Brigitte MAILLARD
Secrétaire Générale